



GRAND PRIX DE QUETIGNY GRAND DIJON Samedi 11 et Dimanche 12 Mai 2024

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales amateurs
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux

Conditions de participation :

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf .

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence, le certificat médical et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS9.

Pour licenciés dans une fédération étrangère reconnue, joindre au bulletin d'inscription une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Autorisations parentales d'intervention pour mineurs et de contrôle antidopage

- Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (1-5) du Vademecum.

Forme de jeu :

Stroke-play brut en simple, 36 trous, 18 trous par jour : (les 11 et 12 Mai 2024)
(Parcours d'entraînement le vendredi 10 Mai 2024)

Séries :

★ Dames :

1 série : joueuse dont l'index est inférieur ou égal à 14,4 à la date de clôture d'inscription.

★ Messieurs :

1 série : joueur dont l'index est inférieur ou égal à 11,4 à la date de clôture d'inscription.

Départs :

La publication des horaires de départs pourra se faire au plus tard à midi la veille du 1er tour. 1er tour : tirage des départs en respectant l'ordre imposé par blocs – joue le bloc 2, puis le bloc 1 et ensuite les blocs 3 et 4 ; voir (1.2.1-4 §7 dans tirage des départs du Vademecum). 2nd tour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour, Dames et Messieurs séparément.

Marques de départs :

Bleues pour les Dames.

Blanches pour les Messieurs.

Classement :

Classement brut et par sexe exclusivement. Si une série pro existe elle fera l'objet d'un classement spécifique.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, pour chaque sexe, à la fin de l'épreuve les joueurs concernés partiront en play-off mort subite. En cas d'impossibilité de terminer le play off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des covainqueurs).

Prix :

3 Prix brut par série

Remise des Prix suivi d'un cocktail : Dimanche 12 Mai 2024, (30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.)

Champ des joueurs :

La sélection des joueur est limitée à 144 personnes, avec une priorité au classement W-WAGR et Mérite Amateur. (voir 1.2.1-4 §7 du Vademecum).

Le Golf Bluegreen de Quétigny publiera le 1er **Mai sur son site**

(<https://quetigny.bluegreen.com/fr>) la liste des joueurs retenus et la liste d'attente.

La répartition des wild cards est du ressort de la ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après la date de clôture. Dans ce cas, cela signifie que le club peut compléter le champ en ajoutant des dames et/ou des messieurs (et/ou des joueurs professionnels) sans se préoccuper de la répartition Dames/Messieurs/Pros

Inscriptions :

Adultes 90 euros

Joueurs 19-24 ans 65 euros

(nés entre **2000 et 2005**)

Joueurs de 18 ans et 50 euros

moins (**nés en 2006 ou après**)

Comité de l'épreuve :

3 représentants minimum

Clôture des engagements = le samedi 27 Avril à minuit

Les inscriptions se feront **uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement** et seront adressées à :

Golf Bluegreen de QUETIGNY

6, rue du Golf – 21800 QUETIGNY

Téléphone : 03.80.48.95.20 / Email quetigny@bluegreen.fr

Site ; <https://bluegreen.fr/quetigny/competitions/>